



Informations TRAVAUX

JANVIER 2016

→ Travaux d'aménagement Avenue de la Mairie/ Concorde

Dans le cadre de la ZAC du Centre Bourg laurentinois, les premiers aménagements de voirie seront réalisés entre la mi-janvier et l'automne 2016. Ils concernent la requalification complète de l'avenue de la Mairie, les abords de la salle de la Concorde et la création de la nouvelle voie.

Le planning des travaux et l'état de la circulation :

■ 2^{ème} quinzaine de janvier :

Fermeture dans les 2 sens de l'avenue de la Mairie pour permettre l'abattage des arbres.

DÉVIATION PAR :

Rue du Couloud, Rue du 8 Mai 1945 et Rue de la Croix Blanche



■ de février à juillet 2016 : Circulation en sens unique de l'avenue de la Mairie dans le sens Mairie/ Avenue Jean Moulin (RD306) pour permettre les travaux de VRD et la création de la nouvelle voie menant à la Concorde.

DÉVIATION PAR : Avenue Jean Moulin, Rue du 8 Mai 1945, Rue de la Croix Blanche - Attention, fermeture de la rue du Couloud dans les 2 sens.



■ de juillet à novembre 2016 : Requalification de la voirie et des trottoirs. La circulation sur l'avenue de la Mairie sera rétablie.
■ à l'automne 2016 : Plantation des arbres sur l'avenue de la Mairie, sans incidence sur la circulation.



Saint Laurent
de Mure

SERL
aménagement
Tél. 04 72 61 50 00

Le futur visage de l'avenue de la Mairie

Un diagnostic sanitaire a été réalisé sur l'ensemble des arbres de l'avenue de la Mairie.

Les résultats ont permis de constater leur mauvais état général :

- **troncs creux,**
- **systèmes racinaires endommagés,**
- **blessures altérées,**
- **présence de champignons, le phellin tacheté,**
- **mauvais état mécanique général.**

Ce mauvais état sanitaire rend les arbres potentiellement dangereux (chutes, propagation de maladies à d'autres essences...).

Les platanes doivent donc être remplacés par une nouvelle espèce d'arbres. Le choix s'est porté sur les Ormes de Sibérie.

25 Ormes de Sibérie seront plantés de chaque côté de la voie. Leur feuillage épais, leurs grandes branches courbées et leur longévité permettront de recréer dans l'avenir une nouvelle voûte naturelle, symbole de l'avenue de la Mairie.

Le stationnement et la circulation piétonne seront optimisés : placés le long des voies, les véhicules ne gêneront plus la circulation des piétons qui profiteront ainsi de larges trottoirs.

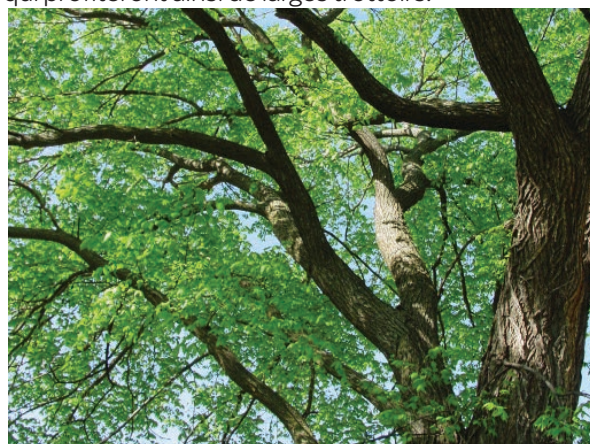


Photo non contractuelle d'un orme.

Et pendant les travaux...



• L'accès à l'**école primaire et à la mairie** sera possible par la rue du 8 mai 1945 puis la rue de la Croix Blanche et la route d'Heyrieux.



• Vos **commerces, restaurants et cabinets médicaux restent ouverts** sur l'ensemble du secteur. L'accès piétons sera maintenu sur l'avenue de la Mairie, en revanche le stationnement sera interdit sur cette voie.



• Le **stationnement** sera maintenu sur la place du 26 août 1944, le parking de la Mairie sera ponctuellement fermé en fonction de l'avancement du chantier.



• Le **marché du samedi matin**, place du 26 août 1944 sera maintenu, et son parking sera accessible tout au long des travaux.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.



Saint Laurent
de Mure

 **SERL**
aménagement
Tél. 04 72 61 50 00